



**Est
Ensemble**

COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LE NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES EN EXERCICE EST DE 91

Séance du 16 décembre 2014

Le Conseil communautaire, légalement convoqué le 10 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel d'agglomération, 100 avenue Gaston Roussel à Romainville (93230) sous la présidence de M. Gérard COSME.

La séance est ouverte à 18h50.

Etaient présents :

Mireille APLHONSE	Hassina AMBOLET (jusqu'à 20h)	Anna ANGELI
Sylvie BADOUX	Christian BARTHOLME	Lionel BENHAROUS
Nathalie BERLU	Sophie BERNHARDT	François BIRBES
Geoffrey CARVALHINHO	Jacques CHAMPION	Marie COLOU (à partir de 19h10)
Gérard COSME	Stéphane DE PAOLI	Olivier DELEU
Anne DEO	Tony DI MARTINO	Claude ERMOGENI (à partir de 19h)
Florian FAVIER WAGENAAR	Asma GASRI	Virginie GRAND
Philippe GUGLIELMI	Karim HAMRANI	Marie-Rose HARENGER
Stephen HERVE	Laurent JAMET	Djeneba KEITA (jusqu'à 20h)
Françoise KERN	Manon LAPORTE	Magalie LE FRANC
Martine LEGRAND	Hervé LEUCI	Dalila MAAZAOUI-ACHI
Cheikh MAMADOU (à partir de 20h20)	Bruno MARIELLE	Dref MENDACI
Mathieu MONOT	Jean-Charles NEGRE (jusqu'à 20h)	Charline NICOLAS
Alain PERIES	Brigitte PLISSON	Nicole REVIDON
Gilles ROBEL	Pierre SARDOU	Olivier SARRABEYROUSE
Danièle SENEZ	Catherine SIRE	Karamoko SISSOKO (jusqu'à 19h10)
Patrick SOLLIER	Sandrine SOPPO-PRISO	Olivier STERN

Sylvine THOMASSIN	Emilie TRIGO	Corinne VALLS
Michel VIOIX	Mouna VIPREY	Stéphane WEISSELBERG
Ali ZAHI (à partir de 19h20)		

Formant la majorité des membres en exercice,

Etaient absents représentés ayant donné pouvoir :

Kahina AIROUCHE à Magalie LE FRANC, Hassina AMBOLET à Dalila MAAZAOUI-ACHI (à partir de 20h), David AMSTERDAMER à Brigitte PLISSON, Samir AMZIANE à Laurent JAMET, Madigata BARADJI à Djeneba KEITA, Claude BARTOLONE à Gérard COSME, Thu Van BLANCHARD à Virginie GRAND, Véronique BOURDAIS à Mireille APLHONSE, Faysa BOUTERFASS à Christian BARTHOLME, Claire CAUCHEMEZ à Patrick SOLLIER, Laurence CORDEAU à Marie-Rose HARENGER, Ibrahim DUFRICHE-SOILIH à Gilles ROBEL, Camille FALQUE à Stéphane WEISSELBERG, Riva GHERCHANOC à Sylvie BADOUX, Bertrand KERN à Alain PERIES, Véronique LACOMBE-MAURIÈS à Stephen HERVE, Christian LAGRANGE à Nathalie BERLU, Agathe LESCURE à Bruno MARIELLE, Alexie LORCA à Olivier SARRABEYROUSE, Christine MADRELLE à Claude ERMOGENI, Fatima MARIE-SAINTE à Geoffrey CARVALHINHO, Mathias OTT à Mathieu MONOT, Nordine RAHMANI à Sophie BERNHARDT, Karamoko SISSOKO à Emilie TRIGO (à partir de 19h10).

Etaient absents excusés :

Corinne ATZORI, Patrice BESSAC, Aline CHARRON, Marie COLOU (jusqu'à 19h10), Madeline DA SILVA, Sofia DAUVERGNE, Claude ERMOGENI (jusqu'à 19h), Daniel GUIRAUD, Yveline JEN, Djeneba KEITA (à partir de 20h), Cheikh MAMADOU (jusqu'à 20h20), Jean-Charles NEGRE (à partir de 20h), Jimmy PARAT, Laurent RIVOIRE, Abdel SADI, Ali ZAHI (jusqu'à 19h20), Youssef ZAOUI.

Secrétaire de séance : Mathieu MONOT.

2014-12-16-14 : Approbation de la contribution d'Est Ensemble à la concertation préalable du prolongement de la ligne 1 de métro.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le Schéma directeur régional « Ile-de-France 2030 » adopté par le Conseil régional le 18 octobre 2013,

VU le Protocole Etat-Région du 19 juillet 2013 relatif à la mise en œuvre du plan de mobilisation pour les transports (2013/2017),

VU le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales sur le prolongement de la ligne 1 approuvé en Conseil du STIF le 11 décembre 2013,

VU le Contrat de Développement Territorial approuvé par le Conseil communautaire du 25 juin 2013,

CONSIDERANT la volonté d'Est Ensemble de soutenir et d'accompagner les projets de transport sur son territoire pour améliorer la desserte du territoire et le rééquilibrage à l'Est de la Métropole,

CONSIDERANT l'effet levier que constitue l'arrivée du projet de transport pour le développement et le désenclavement de ce secteur de projets identifié dans le Contrat de Développement Territorial « La Fabrique du grand Paris »,

CONSIDERANT la pertinence du tracé n°1 en termes de desserte et de qualité de correspondance,

La commission Aménagement durable, Déplacements et mobilité, Habitat et rénovation urbaine consultée,

**APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,**

APPROUVE la proposition de contribution d'Est Ensemble à la concertation.

SOUTIENT le tracé n°1 par les Grands Pêcheurs à Montreuil.

AUTORISE le président à verser cette contribution à la concertation en cours sur le prolongement de la ligne 1.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire

Transmis et reçu en Préfecture de la

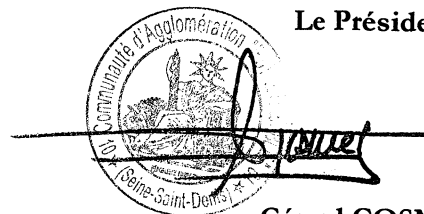
Seine Saint-Denis le... 19/12/2014

Publié le... 19/12/2014



POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,



Gérard COSME

Contribution d'Est Ensemble à la concertation préalable du prolongement de la ligne 1 de métro

Le prolongement de la ligne 1 à l'Est jusqu'à Val-de-Fontenay d'ici à 2030 est inscrit au nouveau Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF), ainsi qu'au Contrat de Projets Etat-Région Ile-de-France 2007- 2013. Le Protocole Etat-Région du 19 juillet 2013 relatif à la mise en œuvre du plan de mobilisation pour les transports (2013/2017) dans le cadre du Nouveau Grand Paris, prévoit des crédits pour des études opérationnelles notamment pour la ligne 1.

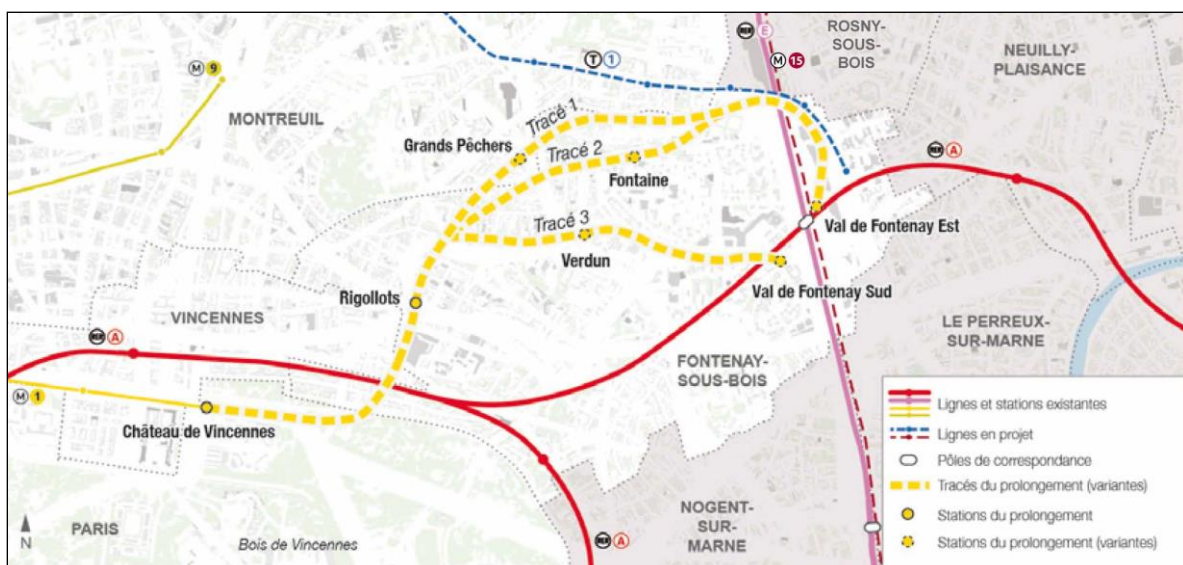
Le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales a été approuvé en décembre 2013 et aujourd'hui le projet est soumis à la concertation publique. Suite à cette concertation pourront s'engager les études du schéma de principe.

Le territoire du projet regroupe les communes de Vincennes, de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), de Montreuil (Seine-Saint-Denis) et de Paris pour le bois de Vincennes. Les communes de Rosny-sous-Bois, Neuilly-Plaisance et Le Perreux-sur-Marne sont également concernées par ce projet, mais uniquement par le passage en souterrain du tunnel et de l'arrière-gare de Val-de-Fontenay.

Le secteur accueille 203 000 habitants et près de 91 000 emplois (2008) sur une superficie de 16,5 km². Il se caractérise par la centralité régionale du Val de Fontenay (logements, emplois et commerces), des centres-villes et pôles de quartiers. Le territoire dispose de nombreux équipements (Château de Vincennes, commerces, complexes sportifs, pôle universitaire...). Ce secteur se caractérise par une croissance démographique notable, notamment à Montreuil et à Vincennes.

Aujourd'hui trois tracés sont à l'étude pour assurer le prolongement entre Château de Vincennes et Val de Fontenay. Ces trois tracés sont intégralement souterrains et comportent trois stations : secteur des Rigollots (Fontenay-sous-Bois), station intermédiaire et secteur de Val-de-Fontenay.

Le tracé n°1 « Nord par Grands Pêcheurs » comporte 3 stations avec une arrivée à Val-de-Fontenay Est. Il permet de desservir le quartier de Bel Air – Grands Pêcheurs.



Le tracé n°2 « Nord par Fontaine » comporte 3 stations avec une arrivée à Val-de-Fontenay Est, il dessert le nord de Fontenay-sous-Bois en station intermédiaire.

Enfin, le tracé n°3 « Sud » comporte 3 stations avec une arrivée à Val-de-Fontenay Sud eut une station intermédiaire à Fontenay, plus au sud.

Alors que l'ensemble des collectivités, ainsi que le STIF et la RATP ont fait part de leur soutien pour le tracé n°1 par Montreuil, comme étant celui qui avait le plus de sens en termes de desserte des populations et des équipements, la Communauté d'Agglomération tient également à rappeler son soutien à la réalisation du prolongement de la ligne 1 via les Grands Pêcheurs. **Ce prolongement représente une véritable opportunité pour améliorer l'accessibilité aux pôles d'emplois et d'équipements pour les habitants, améliorer l'attractivité du territoire et donc engager un rééquilibrage vers l'est et il constitue un levier pour le développement urbain et le désenclavement du territoire.**

Le prolongement de la ligne 1 via les Grands Pêcheurs participera en effet :

- **Au développement urbain du sud de la communauté d'agglomération et au désenclavement d'un territoire prioritaire**

Le prolongement de la ligne 1 par les Grands Pêcheurs participera au désenclavement d'un quartier prioritaire qui accueille aujourd'hui 7 500 habitants et 2500 logements qui a bénéficié d'un vaste programme de renouvellement urbain, et permettra l'accessibilité à de nombreux équipements tel que le centre sportif, l'IUT Paris VIII, le parc des Beaumonts, les Murs à Pêches...

Le prolongement de la ligne 1 participera également au développement des projets à proximité notamment le Nouveau quartier urbain (NQU) des Hauts de Montreuil, qui devrait concerner un minimum de 3 000 logements et de 200 000 m² de surface de plancher (SDP) à vocation d'activités et de commerces, et qui pourrait être valorisé avec l'arrivée du prolongement du tramway T1 à Val-de-Fontenay.

Enfin le prolongement de la ligne 1 sera l'occasion d'étudier des potentialités d'intensification sur ce secteur.

Ainsi l'ensemble de ces projets, que le prolongement de la ligne 1 consolidera, sont identifiés dans le Contrat de Développement Territorial d'Est Ensemble et participeront de la construction de la Fabrique du Grand Paris.

- **A une meilleure accessibilité aux principaux pôles d'emplois et d'équipements de la Région :**

Les principaux flux de déplacements du territoire situé dans le prolongement de la ligne 1 sont principalement orientés vers Paris et dans une moindre proportion mais non négligeable vers le reste de la Petite Couronne.

La création de cette liaison structurante radiale est donc primordiale pour améliorer les connexions aux pôles d'emplois de Paris et de l'ouest parisien puisqu'elle offrira un accès direct aux quartiers d'affaires de Paris et de la Défense.

La connexion du prolongement de la ligne 1 à la future rocade de l'est parisien (ligne 15 est) est également un enjeu fort du projet de prolongement pour Est Ensemble afin d'améliorer les déplacements de banlieue à banlieue et l'accès aux pôles d'emplois de Seine-Saint-Denis et du Val de Marne. En effet, la connexion au futur pôle multimodal de Val-de-Fontenay (correspondance avec le RER E, le RER A, puis le T1 et la L15) permettra à terme de faciliter les déplacements vers les pôles d'emplois et de formation de Seine-Saint-Denis (Saint-Denis Pleyel, la Plaine-Saint-Denis, Rosny, Noisy-le-Grand, Pablo Picasso) et du Val-de-Marne (Fontenay-sous-Bois, Créteil...)

- **A la constitution d'un maillage efficace de transports en commun sur Est Ensemble au service du rééquilibrage Est / Ouest et de la desserte fine du territoire**

Le prolongement de la ligne 1 participera au maillage général structurant du territoire intercommunal en transports en commun lourds, contribuant ainsi à renforcer la qualité de la desserte interne au territoire (notamment grâce à sa connexion au T1 et donc à la ligne 11 prolongée qui permettent une desserte fine du territoire) et l'attractivité du territoire permettant d'engager un rééquilibrage vers l'Est.

Toutefois, ce maillage ne sera efficace qu'à la condition que ce prolongement soit bien complété par d'autres projets de transports en commun lourds prévus sur Est Ensemble, qu'il s'agisse d'autres lignes radiales (ligne 11, mais aussi ligne 9, complément sur la ligne 5) ou de la création de lignes en rocade pour assurer un véritable maillage (ligne 15 et TLN notamment).

Est Ensemble rappelle donc qu'il est nécessaire de poursuivre et soutenir ces différents projets de transports.

La communauté d'agglomération demande la réalisation sans délais de l'ensemble des éléments inscrits dans le plan de mobilisation et la sécurisation des financements dans le cadre du Contrat de Projet État-Région, notamment le prolongement de la ligne 11 et du T1, le BHNS (T Zen 3), le prolongement de la ligne E du RER (y compris à l'Ouest), le Tram Express Nord, la ligne 15 Est.

La Communauté d'agglomération demande également l'inscription de la prolongation de la ligne 9 du métro et la création d'une connexion entre la Tangentielle Nord et la ligne 5 du métro à Bobigny La Folie.